



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 22090001300016

Code postal / Ville : 09000 FOIX

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2022AF872

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Christine TEQUI

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacité économique et financière : •Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants

•Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

Justificatif personnalisé (à saisir) : La justification de l'agrément (organisme porteur du risque – indiquer le lien de téléchargement rubrique E.3 du DC2) et l'enregistrement ORIAS (intermédiaire – indiquer n° ORIAS rubrique E.1 du DC2)

•Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique

•Attestation de régularité concernant l'emploi des travailleurs handicapés : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L.5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

•Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

•Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Capacités techniques et professionnelles : •Attestation d'assurance : - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

•Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS ou carte d'identification justifiant de l'inscription au Répertoire des Métiers : Attestation de moins de 3 mois

•Attestations fiscales et sociales : Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mardi 13 décembre 2022 - 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Prix des prestations

40 % : Valeur technique de l'offre

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Police dommages aux biens mobiliers et immobiliers du Département de l'Ariège

Classification CPV : 66515000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la souscription d'un contrat d'assurance Dommages aux biens mobilier et immobiliers pour le compte du Département de l'Ariège.

La consultation est réservée aux organismes portant et provisionnant les risques auquel ils postulent et pour lesquels ils disposent d'un agrément de l'autorité de contrôle nationale dont ils dépendent. Les intermédiaires d'assurance à présenter des opérations d'assurance peuvent également candidater en complément de ces organismes.

Durée du marché : le marché prendra effet le 1er janvier 2023 à zéro heure et se terminera le 30 juin 2023 de plein droit

Lieu principal d'exécution : ARIEGE

Durée du marché (en mois) : 6

Valeur estimée hors TVA : 150000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

Les variantes libres sont refusées

Variantes imposées à réponse obligatoire : 3

- Variante n°1 définie à l'article 4.2.2 du CCP – Franchise générale 7 500 €

- Variante n°2 définie à l'article 4.2.3 du CCP – Franchise générale 15 000 €

- Variante n°3 définie à l'article 4.2.4 du CCP – Franchise générale 100 000 €

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec l'ensemble des candidats. Toutefois, l'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres non négociées

Date d'envoi du présent avis

23 novembre 2022